



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E94471

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2026

ÉDITÉ LE

26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/09/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ANTIBES

Siret : 753 908 532 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9174049-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 12097620M

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 12097620M

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : A.R.S. MARTIN

809 BOULEVARD JEAN OSSOLA
06700 ST LAURENT DU VAR

Téléphone : 04 92 12 88 02

Portable : 06 09 07 58 07

Fax : 04 92 12 88 02

Site Internet : <http://www.arsmartin.com>

E-mail : ars-r.martin@sfr.fr

Responsabilité légale :

MARTIN RAYMOND GÉRANT ASSOCIÉ

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	15/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1